

COMMUNIQUE DU PARQUET DU TRIBUNAL MILITAIRE

Courant mois de décembre 2022, le Parquet Militaire était saisi d'une part, de faits relatifs à un complot contre la sûreté de l'Etat suite à la dénonciation d'un membre du groupe et d'autre part, par le Commandement militaire d'allégations portant sur des détournements de fonds publics destinés aux Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), consécutivement à la publication du bimensuel « l'Évènement », dans sa parution du 10 décembre 2022 sous le N°483 d'un article intitulé, lutte contre le terrorisme :

- des soupçons de détournement d'argent des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP),
- un capitaine empoche quatre cent millions (400 000 000) de francs CFA.

Deux enquêtes circonstanciées ont été ouvertes en conséquence.

I. SUR LES ALLEGATIONS DE COMLOT CONTRE LA SURETE DE L'ETAT

Les premiers éléments de l'enquête révèlent que des militaires en collusion avec des civils étaient en train de préparer une déstabilisation des institutions de l'Etat. L'adjudant-chef NEBOA Charles et le Sergent TRAORE Adama sont cités comme faisant partie du groupe selon le dénonciateur. Ce groupe serait en contact avec l'Unité « Mamba vert du Lieutenant-colonel ZOUNRGRANA Emmanuel », et projetait lancer des attaques simultanées sur la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB), la Maison d'Arrêt et de Correction des Armées (MACA), où était détenu préventivement cet Officier supérieur pour d'autres faits similaires, et la résidence du Chef de l'Etat. Selon la même source, des renforts étaient attendus d'éléments d'autres unités.

L'enquête diligentée a permis à ce jour d'entendre et de confronter plusieurs personnes témoins et mis en cause. Deux mis en cause sont en fuite.

Des déclarations recueillies, il ressort de façon constante que leur entreprise était planifiée par interactions physiques lors des visites ou téléphoniques, avec le Lieutenant-Colonel ZOUNGRANA Emmanuel depuis la MACA, lieu de sa détention. Pour certains membres de ce groupe le Lieutenant-Colonel ZOUNGRANA Emmanuel serait l'homme de la situation après les événements du 30 septembre 2022, et leur

action se voulait de le porter à la tête de l'Etat. Pour d'autres c'était pour le libérer de la MACA.

Il est à noter que le 09 novembre 2022 lors de fouilles de routines dans les cellules des détenus à la MACA, un téléphone portable a été retrouvé en possession du Lieutenant-Colonel ZOUNGRANA Emmanuel. Appelé à s'expliquer sur cette violation de la réglementation pénitentiaire et de remettre le code de déverrouillage de l'appareil, il a opposé un refus catégorique.

En vue de la manifestation de la vérité, le Lieutenant-Colonel ZOUNGRANA était interpellé ce 27 décembre 2022, à son domicile à Pabré, non sans résistance et propagande sur la toile, alors même qu'il bénéficiait d'une liberté provisoire dans la première affaire.

II. SUR LES ALLEGATIONS DE DETOURNEMENT DE FONDS PUBLICS DESTINES AUX VDP

Les premiers actes ont consisté à l'audition du Directeur de publication du bimensuel « l'Évènement », le journaliste OULON Atina Serge et des autorités militaires ayant eu en charge la gestion des VDP.

Dans son audition, le directeur de publication s'est abstenu de donner plus de détails que les éléments contenus déjà dans le journal, arguant ne pas vouloir en dire plus, contrairement à l'assurance de coopération qu'il aurait donnée, ainsi que l'Administrateur Général du journal, au micro de Salif KABORE, lors d'une émission le 16 décembre 2022. D'autres auditions sont en cours, sans exclusive aucune, dans le respect des règles pertinentes en la matière et avec fermeté.

En tout état de cause, le parquet militaire rassure des suites idoines qui seront données à ces enquêtes conduites dans le respect des principes d'une bonne administration de la justice, notamment le respect des droits de la défense et la présomption d'innocence.

Ouagadougou, le 28 décembre 2022

LE PROCUREUR MILITAIRE

